



COMPTE-RENDU DU CTL DU 20 OCTOBRE 2016

Représentants de l'Administration : M. FORTE Président du CTL, Mme DESLANDES, M FRAYSSE, M LUNEAU.

Secrétaire : M COATANEA

Sylviane RENAUD, Gaëlle FOURNIER et Pierre OBLIN représentaient FO-DGFIP 36.

Ce CTL, initialement prévu le 18/10/2016, mais boycotté par les autres organisations syndicales, s'est ouvert à 10H00. Toutefois, cette reconvoquection n'ayant malencontreusement pas été prévue par le Président, celui-ci nous a gracieusement accordé une petite plage horaire de 2h00. Pas facile dans ces conditions d'aller au fond des choses.

1/Approbation des PV des CTL des 24 Mars, 25 Avril et 9 Juin 2016 :

Ces Procès-Verbaux ont été approuvés à l'unanimité.

Vos représentants ont fait remarquer que cette approbation était soumise au vote très tardivement, contrairement à ce qui est prévu dans le règlement intérieur. Le manque de temps et la charge de travail sont les excuses avancées par la Direction.

2/Rapport d'activité 2015 :

Nous avons enfin pu parler de ce rapport, il était temps !

Le 1^{er} point abordé concernait les indicateurs. Même si la DDFiP de l'Indre a globalement atteint ses objectifs cibles en 2015, avec des résultats supérieurs à la moyenne nationale, on peut constater que la majorité de ces indicateurs subit une dégradation progressive.

Pour ce qui concerne l'indicateur de qualité de Service Marianne, notre Directeur en accreditte les résultats (et s'en satisfait) au motif qu'il n'a pas de retours négatifs de la part d'interlocuteurs rencontrés lors de diverses réunions.

Pour les autres indicateurs, rassurons-nous, les facteurs extérieurs et structurels en sont très certainement la cause.

De plus, cette dégradation étant acceptée par le Directeur Général lui-même, rien de grave ! On se demande d'ailleurs pourquoi on continue à fixer des objectifs si ce n'est pour faire dire aux chiffres ce que l'on veut leur faire dire.

Pour le point concernant les effectifs de notre DDFiP, il faut savoir que le taux de couverture est de 100,39 %, donc tout va bien, nous sommes bien assez nombreux pour remplir nos missions.

La pyramide des âges laisse apparaître une large proportion d'agents dans la classe d'âge 51/60 ans en particulier pour la catégorie B.

Même si cette tendance se stabilise pour la catégorie A, on constate une très nette féminisation de notre Direction. Par ailleurs la catégorie C ne représente plus que 30,8 % des effectifs contre 44 % pour les B et 25,2 % pour les A. C'est le reflet des suppressions massives d'emplois frappant cette catégorie depuis plusieurs années et justifiées par la perte de travaux « de masse » par exemple.

En 2015, l'EDR a été affectée majoritairement sur les postes et services en difficulté comme, par exemple la Trésorerie de Valençay et les SIP-E de La Châtre et de Issoudun.

Nous avons pu faire une très brève intervention concernant le budget. En raison de la transmission des ASAP (avis des sommes à payer) à l'ESI de Limoges, la part de l'affranchissement dans notre budget n'est plus que de 20 %. Cependant, il n'est pas constaté une baisse significative des plis

expédiés.

En raison du temps qui nous était imparti, nous n'avons pas pu intervenir sur tous les points de ce rapport d'activité. Nous avons donc préféré nous consacrer plus particulièrement aux points relatifs aux ressources et moyens. Bien évidemment cela n'est pas satisfaisant et nous aurions souhaité consacrer plus de temps à l'examen de ce rapport.

3/Bilans des entretiens professionnels 2016

Catégorie A : 56 cadres A ont eu un entretien professionnel. 29 ont bénéficié d'une réduction d'ancienneté d'1 mois et 11 de 2 mois (échelons variables et terminaux confondus). 1 seul recours actuellement devant la CAPN. La réserve locale (3 fois 1 mois) n'a pas été consommée.

Catégorie B : 148 agents de catégories B (y compris B géomètres) ont été évalués et 3 entretiens n'ont pu être faits. 75 ont bénéficié d'une réduction d'ancienneté de 1 mois et 31 de 2 mois. Cette année aucun recours n'ayant été porté dans cette catégorie, les réserves locales (1 fois 2 mois et 2 fois 1 mois) ont été perdues pour les contrôleurs de la DDFiP de l'Indre puisque 2016 constituait le dernier exercice d'évaluation attribuant des réductions/majorations d'ancienneté.

Catégorie C et agents techniques: 101 agents ont eu un entretien professionnel et on peut en constater l'absence pour 6 d'entre eux. 49 ont bénéficié d'une réduction d'ancienneté de 1 mois et 21 de 2 mois. 4 recours hiérarchiques ont été formés, 2 sont allés en CAPL et aucun en CAPN . 1 recours a débouché sur l'attribution d'une réduction d'ancienneté de 1 mois.

L'évaluation qui se déroulera en 2017 sur l'activité 2016 sera aussi la dernière dans cette configuration concernant les catégories A et C. Afin d'éviter la perte de ces bonifications, aucune réserve ne sera constituée. Tout recours visant à obtenir une revalorisation devra donc systématiquement aller jusqu'au niveau national.

On peut aussi noter, concernant la catégorie B, qu'aucune nouvelle modalité d'évaluation n'est connue à ce jour, alors que la campagne doit commencer dans quelques semaines.

4 /Aménagement des horaires d'ouverture au public :

C'était bien là le point qui fâchait. En effet, ce projet présenté lors du CHSCT du 6 octobre dernier n'avait donné lieu à aucun avis de cette instance puisque pas finalisé. Le présenter en CTL était donc voué à l'échec et surtout à l'opposition de vos représentants.

Quelle ne fut pas notre surprise de nous entendre dire que ce point ne serait pas soumis au vote (comme prévu dans l'ordre du jour de ce CTL reconvoqué) mais donnerait lieu à une nouvelle présentation en CHSCT puis en CTL. Une mise en place possible en septembre 2017 ne nécessitait donc pas une telle précipitation d'autant plus que la disponibilité relative du Président n'a pas permis de débattre. Espérons qu'au prochain CTL traitant de ce sujet nous serons tous autour de la table.

Nous avons toutefois fait remarquer que le 1^{er} septembre 2017 n'était pas une date judicieuse en raison de la mise en place du prélèvement à la source.

5/Questions diverses :

Malgré le départ obligé de notre Directeur, nous avons posé les questions suivantes dont les réponses définitives nous seront apportées ultérieurement.

- problème lié à l'accès au CDFiP de Châteauroux , et plus particulièrement par le portillon piétonnier , mis en service la semaine dernière et dont les collègues ont pu en faire la désagréable expérience .
En attendant une solution , il restera en position ouverte durant la journée .
Pour les télécommandes d'ouverture du parking, la Direction envisage (enfin !) de doter les sites extérieurs (lesquels ?, les plus « gros » ?) de 2 télécommandes.
- point sur la vidéo surveillance ,
- prévision des départs en retraite,

– point sur l'utilisation du Droit Individuel à la Formation (DIF),

La séance est levée à 12h 20

Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques Section de l'Indre

Secrétaire départementale : **Sylviane RENAUD**

Centre des Finances Publiques de Buzançais

9 avenue de la République

36500 BUZANCAIS

Tél : 02.54.84.24.25 Mail : sylviane.renaud@dgfip.finances.gouv.fr

Notre site internet local : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/036/>